

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE ET MARNE



GROUPEMENT LOGISTIQUE
SERVICE INFRASTRUCTURES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 7 JANVIER 2019

P.V. N° 104
Dossier N° 9

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU le Plan pluriannuel de construction et de réhabilitation II (2018) validé en séance du Conseil d'administration du 27 juin 2017 – délibération 2 – PV 98,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration relatif à l'autorisation de lancer les opérations de reconstruction des Centres d'incendie et de secours de Lagny-sur-Marne et de Montereau-Fault-Yonne,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'approuver la reconstruction des Centres d'incendie et de secours de Lagny-sur-Marne et de Montereau-Fault-Yonne ;
- ✓ D'autoriser le SDIS 77 à engager les opérations inhérentes à ces réalisations.

La Présidente du Conseil d'administration


Isoline GARREAU-MILLOT